Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le

ID: 023-222309627-20241009-CP2024244_2-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE ----DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 27 SEPTEMBRE 2024

DELIBERATION N°CP2024-09/5/39 DOSSIER N°6489

PROGRAMMATION 2024 DES AIDES A L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - QUATRIEME TRANCHE

Etaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Franck FOULON, Marie-France GALBRUN, Catherine GRAVERON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX, Isabelle PENICAUD, Hélène PILAT, Jérémie SAUTY, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Marie-Thérèse VIALLE

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN Laurent DAULNY à Hélène FAIVRE Catherine DEFEMME à Franck FOULON Thierry GAILLARD à Nicolas SIMONNET Mary-Line GEOFFRE à Eric BODEAU Marinette JOUANNETAUD à Jean-Jacques LOZACH Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN Guy MARSALEIX à Hélène PILAT Patrice MORANCAIS à Marie-Christine BUNLON

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des Ressources Naturelles et des Transitions

RAPPORTEUR : M. Nicolas SIMONNET En l'absence de M. Thierry GAILLARD

OBJET : PROGRAMMATION 2024 DES AIDES A L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE - QUATRIEME TRANCHE



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° CD2021-07/1/7 du Conseil Départemental du 1^{er} juillet 2021 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

VU la délibération du Conseil Départemental n° CD2020-06/03/28 du 26 juin 2020 approuvant le schéma départemental d'alimentation en eau potable 2020-2030 ;

VÚ la délibération du Conseil Départemental n° CD2023-06/4/30 du 23 juin 2023 approuvant la révision du

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le

ID: 023-222309627-20241009-CP2024244_2-DE

règlement d'aides départementales eau potable ;

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2024-09/5/39 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- d'accorder les subventions correspondantes dont le montant total s'élève à **197 160,25** € détaillé ciaprès :

Maître d'ouvrage	Localisation	Nature de l'opération	Montant de l'opération HT	Montant éligible HT	Taux	Subvention CD23
Saint Germain Beaupré	Colondannes, Lafat, Maison Feyne, Sagnat, Dun le palestel, St Germain Beaupré	Travaux d'interconnexions des réseaux d'eau potable	1,310,635.00 €	1,310,635.00 €	10 %	131,063.50 €
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	Captages du Maupuy, de chabrière Prise d'eau de la Gatempe	PPC - Maitrise d'oeuvre Captages Maupuy, Chabrières, Gartempe - Acquisitions et Travaux captages Maupuy	395,767.50 €	395,767.50 €	10 %	39,576.75 €
Communauté d'Agglomération du Grand Guéret	St Sulpice le Guérétois	Installation de cinq dispositifs de désinfection par chloration	97,800.00 €	88,400.00€	30 %	26,520.00 €
TOTAL			1,804,202.50 €	1,794,802.50 €		197,160.25 €

Maître d'ouvrage Saint Germain Beaupré :

Adopté 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Maître d'ouvrage Communauté d'Agglomération du Grand Guéret :

Ne prennent pas part au vote :

Mme Armelle MARTIN, Eric BODEAU, Mme Mary-Line GEOFFRE (ayant donné pouvoir à M. Eric BODEAU) M. Philippe BAYOL (ayant donné pouvoir à Mme Armelle MARTIN) Elus Membres Communauté d'Agglomération du Grand Guéret

Adopté 26 pour – 0 contre – 0 abstention(s)

- d'adopter la programmation des aides à l'alimentation en eau potable pour 2024 (4 ème tranche) ;
- de fixer à deux ans le délai de réalisation des études ou des travaux à compter de la date de notification de la réattribution de la subvention ;
- d'autoriser Madame la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions.

Dit que les sommes nécessaires seront imputées respectivement sur le budget départemental, Chapitre 204 – Article 2041482 – Opération 0013 – Fonction 732.

Publié sur <u>www.creuse.fr</u> le 09/10/2024

Adopté: 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Envoyé en préfecture le 09/10/2024

Reçu en préfecture le 09/10/2024

Publié le

ID: 023-222309627-20241009-CP2024244_2-DE

La Présidente du Conseil Départemental de la Creuse **Valérie SIMONET**